

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 15 février 2017 à 13 h 30 à l'Hôtel Le Francis, à New Richmond, sous la présidence de Daniel Côté et à laquelle sont présents :

M. Allen Cormier, préfet Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Daniel Côté, maire de Gaspé Président, représentant de la MRC de la Côte-de-Gaspé

M. Simon Deschênes, maire de Sainte-Anne-des-Monts Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Rodrigue Brousseau, maire de Petite-Vallée Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

Mme Louisette Langlois, mairesse de Chandler Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Roch Audet, maire de Bonaventure Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Jean-Guy Poirier, préfet Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Richard St-Laurent, maire de Nouvelle Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

M. Guy Gallant, préfet Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

M. Roger Chevarie, conseiller de Fatima Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

M. Jean-Mathieu Poirier, conseiller de Havre-aux-Maisons Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Ainsi que :

M. Antoine Audet, directeur général de la Régie

Mme Marie-Andrée Pichette, coordonnatrice aux opérations

Mme Sarah Gonthier, agente au marketing

De même que des gens du public :

Mme Julie Drapeau, journaliste, CIEU-FM

Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :

Mme Nadia Minassian, préfète Administratrice régulière, représentant la MRC du Rocher-Percé



Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
- 2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée (adoption);
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
- 4. Élection de la vice-présidence (adoption);
- Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2016 (adoption);
- 6. Suivi des finances et des opérations;
 - 6.1. États financiers et rapport d'achalandage;
 - 6.2. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption);
- 7. Bilan 2016;
- 8. Modification du règlement sur l'organisation du service (avis de motion);
- 9. Modification du règlement de régie interne (avis de motion);
- 10. Refus d'indexation des administrateurs (adoption);
- 11. Appui à la démarche de concertation de Transport 2000;
- 12. Affaires nouvelles;
- 13. Date et lieu de la prochaine rencontre;
- 14. Période de questions;
- 15. Levée de l'assemblée (adoption).

TATES I	DU PRESIDENT		Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine
	DU SECREP résolution notation	1.	OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM Le président, Daniel Côté, souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.
		2.	Aucune proposition n'est débattue à ce point.
			Louisette Langlois propose Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'assemblée. Marie-Andrée Pichette accepte d'être secrétaire d'assemblée.
F	R17 — 01		RÉSOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE IL EST PROPOSÉ par Louisette Langlois et unanimement résolu de nommer
ca - No. F031		3.	Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'assemblée.
.fd.qc.c			Le président fait lecture de l'ordre du jour.
FD - Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) - 1-800-363-9251 - www.id.qc.ca - No. F031			Il est demandé par M. Jean-Guy Poirier d'ajouter un point à « Affaire nouvelle » sur le prix Guy-Bertrand, remporté par M. Jonathan Lapierre. Il est aussi demandé par Antoine Audet d'ajouter « Plan d'action 2017 au point 7 de l'ordre du jour.
- (pec) -			Le nouvel ordre du proposé est donc le suivant :
m (Qué			1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
Farnha			2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée (adoption);
Les FD,			3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
Juridiqu			4. Élection de la vice-présidence (adoption);
Les Éditions			 Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2016 (adoption);
- -			6. Suivi des finances et des opérations;
			 6.1. États financiers et rapport d'achalandage; 6.2. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption);
			7. Bilan 2016 et plan d'action 2017;
			 Modification du règlement sur l'organisation du service (avis de motion);
			 Modification du règlement de régie interne (avis de motion);
			10. Refus d'indexation des administrateurs (adoption);
			11. Appui à la démarche de concertation de Transport 2000;
			12. Affaires nouvelles;
			 12.1. Mention de félicitations à Jonathan Lapierre pour l'obtention du prix Guy-Chartrand 12. Date et lieu de le serve le internet de la serve le in
			13. Date et lieu de la prochaine rencontre;
			14. Période de questions;
			15. Levée de l'assemblée (adoption).
			323

BULLES DU PRESIDENT BULLES DU SECRETARIA No de résolution ou annotation	Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine	
R17 – 02	RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	
	IL EST PROPOSÉ par Simon Deschênes et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié tel que proposé.	
	4. ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENCE	
	Suite au décès de Mme Micheline Pelletier, il est décidé par les administrateurs de nommer une nouvelle personne à la vice-présidence du conseil d'administration de la Régie.	
	Pour ce faire, Jean-Mathieu Poirier propose Antoine Audet à titre de président d'élection et Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'élection. Antoine Audet accepte le titre de président d'élection et Marie-Andrée accepte le titre de secrétaire d'élection.	
	Nomination à la vice-présidence	1
	Simon Deschênes propose l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président(e).	
	Jean-Guy Poirier propose Allen Cormier à titre de vice-président.	
	Aucune autre candidature n'est proposée.	
	Simon Deschênes propose la fermeture de la période de mise en candidature.	
	Monsieur Allen Cormier accepte le poste de vice-président.	
R17 – 03	RÉSOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION DES OFFICIERS	
	IL EST PROPOSÉ par Jean-Mathieu Poirier et unanimement résolu de nommer Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'élection et Antoine Audet à titre de président d'élection.	
	IL EST PROPOSÉ par Jean-Guy Poirier et unanimement résolu de nommer Allen Cormier à titre de vice-président de la Régie.	1
	5. <u>LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION</u> DU 15 DÉCEMBRE 2016	
	Le document « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil de la Régie tenue le 15 décembre 2016» est présenté.	
R17 – 04	RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 DÉCEMBRE 2016	
	IL EST PROPOSÉ par Rodrigue Brousseau et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2016 tenue à Chandler tel que lu et présenté.	
	6. <u>SUIVI DES FINANCES ET DES OPÉRATIONS</u>	
	6.1. États financiers et rapport d'achalandage	1
	Les états financiers et le rapport d'achalandage au 31 décembre 2016 sont présentés.	
	324	
		1

FD - Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) - 1-800-363-9251 - www.fd.gc.ca - No. F031	TRUNCES DU PRESIDENT TRUNCES DU PRESIDENT IN LES DU SECRETARIA No de résolution ou annotation	Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine Aucune proposition n'est débattue à ce point.
		6.2. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés
		La liste des comptes à payer et des comptes préautorisés de novembre et décembre 2016 est remise aux administrateurs.
		Le montant total au 30 novembre 2016 est de 264 145,93\$. Le montant total au 31 décembre 2016 est de 254 472,83\$.
	R17 – 05	RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES À PAYER
		IL EST PROPOSÉ par Roch Audet et résolu unanimement d'adopter la liste de comptes à payer et des comptes préautorisés de novembre 2016, au montant de 264 145,93 \$ et décembre 2016, au montant total de 254 472,83 \$.
		7. BILAN 2016 ET PLAN D'ACTION POUR L'ANNÉE 2017
		Le document « Bilan 2016 » ainsi que le document « Plan d'action 2017 » ont été déposé au conseil d'administration pour information. Ces documents témoignent des réalisations de l'année passée et aussi des objectifs donnés à l'équipe de travail de la REGIM pour l'année 2017
		Aucune proposition n'est débattue à ce point.
		8. MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR L'ORGANISATION DU SERVICE
		Un dépôt d'avis de motion est demandé afin de pouvoir modifier le règlement sur l'organisation du service :
	A17 – 01	AVIS DE MOTION CONCERNANT L'ORGANISATION D'UN SERVICE MUNICIPAL DE TRANSPORT COLLECTIF DE PERSONNES SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE
		Richard St-Laurent, administrateur, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, d'un projet de mise à jour du Règlement concernant l'organisation d'un service municipal de transport collectif de personnes sur le territoire de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.
		Aucune proposition n'est débattue à ce point.
		9. MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE
		Un dépôt d'avis de motion est demandé afin de pouvoir modifier le règlement de régie interne:
	A17 – 02	AVIS DE MOTION CONCERNANT UN PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE
		Allen Cormier, administrateur, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, d'un projet de mise à jour du règlement de régie interne.
		325

The DUPRESIDE	Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine
No de résolution ou annotation	Aucune proposition n'est débattue à ce point.
	10. RENONCIATION À L'INDEXATION DU SALAIRE DES ADMINISTRATEURS
	Suite à discussion et à la modification du règlement sur la rémunération des élus, les administrateurs souhaitent renoncer à l'indexation de leur salaire pour l'année à venir, ainsi que pour les années antérieures, depuis l'adoption du premier règlement en 2012.
R-17 – 06	RÉSOLUTION DE RENONCIATION À L'INDEXATION DE LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS
	CONSIDÉRANT QUE ce sujet a fait l'objet de plusieurs discussions lors de séances de travail,
	CONSIDÉRANT QUE le règlement sur la rémunération des élus a été modifié afin, notamment de permettre aux élus de refuser l'indexation annuelle de leur rémunération,
	IL EST PROPOSÉ par Guy Gallant et unanimement résolu que l'indexation de la rémunération ne s'applique pas pour les années 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017.
	11. APPUI À LA DÉMARCHE DE CONCERTATION DE TRANSPORT 2000
	Transport 2000 de Québec, une association vouée à la défense des usagers du transport en commun et à la promotion de moyens transport efficaces et durables, a entreprit des démarches afin de financer la Création d'un plan de promotion régional des transports alternatifs à l'automobile sur la base d'un diagnostic des besoins des citoyens réalisé en concertation par les associations, institutions, élus et transporteurs régionaux. Le tout afin de contribuer à l'amélioration de l'offre de service en transport et en faciliter l'usage. Un appui à sa démarche auprès du Fond d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), dans le cadre du programme Action Climat, a été demandé à la Régie.
R17-07	RÉSOLUTION D'APPUI À LA DÉMARCHE DE CONCERTATION DE TRANSPORT 2000
	IL EST PROPOSÉ par Rodrigue Brousseau et unanimement résolu d'appuyer la démarche entreprise par Transport 2000 et d'engager la Régie au soutien dans la réalisation de ce projet.
	12. AFFAIRES NOUVELLES
	PRIX GUY-CHARTRAND
	Chaque année, Transport 2000 Québec, une association vouée à la défense des usagers du transport en commun et à la promotion de moyens de transport efficaces et durables, remet le Prix Guy-Chartrand à une personnalité marquante du domaine du transport collectif. Le 6 février 2017, le prix a été remis à M. Jonathan Lapierre, qui a été président-fondateur du Réseau de transport collectif en 2010, et ensuite, de la Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine de 2012 à 2015.
R17-08	RÉSOLUTION DE FÉLICITATION CONCERNANT LA REMISE DU PRIX GUY-CHARTRAND 2017
	IL EST PROPOSÉ par Roger Chevarie et unanimement résolu de féliciter M. Jonathan Lapierre pour le Prix Guy-Chartrand 2017, en reconnaissance de son travail accompli au sein de la présidence du Réseau de transport collectif et
	326

